



A.S.B.L



PB-PP|B-00000

BELGIE(N)-BELGIQUE

N° D'AGRÉEMENT : P912287

Maison de la Laïcité Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°158 novembre 2017

17 novembre
20h00

15^{ème} Soirée
Jazz

15 ans
musiciens
Soirée Jam session

Combats socialistes
dans l'imagerie populaire
Conférence-débat



24 NOVEMBRE 19H30



Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Premier salon du livre penseur à Seneffe : nous y étions	P.3
Soirée " <i>Brassens, auprès de ses mots</i> " Poésie, chansons et convivialité	P.4
Vendredi 17 novembre à 20 h : 15ème soirée jazz - 15 musiciens et chanteurs - une jam session exceptionnelle	P.4
Jeudi 9 novembre à 20h : Ciné-débat " <i>Dear white people</i> "	P.10
Une société plus juste. Un des objectifs de la laïcité. Mais avec quelle justice?	P.12
Parrainage laïque	P.14
Vendredi 24 novembre à 19h30 : Conférence-débats " <i>Les combats socialistes dans l'imagerie populaire</i> " par Eric Van Den Abeele	P.15
Du 22 novembre au 5 décembre : Exposition : La com'politique " <i>100 ans d'affiches électorales - Les affiches ont la parole</i> "	P.17
Jeudis 9 et 23 novembre : atelier d'art floral	P.18
Lundis 20 et 27 novembre : atelier d'aquarelle	P.18
Nos activités de décembre	P.18
Samedi 25 novembre à 12h15 : repas d'accueil de la maison de la Laïcité de Colfontaine	P.19
Lundi 13 novembre : "Lundis du Préau" 12h30 : repas mensuel 14h15 : " <i>Colette Carion : parcours d'une vie empreinte de folklore</i> " par Jean-Pierre Soumois	P.20

Bureau - Sophie Bultot : 064/ 44 23 26

Adresse mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget. Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale. La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.



1^{er} salon du Livre Penseur à Seneffe

Nous y étions

C'était une première en Belgique : le salon du livre laïque était organisé ces 23 et 24 septembre derniers à l'orangerie du Château de Seneffe, à l'initiative de la Maison de la Laïcité de Seneffe et en partenariat avec les éditions MeMograMes.

Parmi la vingtaine d'exposants présents figuraient des éditeurs, des libraires spécialisés et des associations laïques comme le Centre d'action laïque, la Picardie laïque, la Fédération des Maisons de la Laïcité et la Fédération des Maisons de la Laïcité du Hainaut.

Plus de 50 auteurs se sont déplacés pour des séances de dédicaces sur les stands de leur éditeur ou pour présenter leur livre dans un espace de rencontre avec le public. Un vaste choix d'ouvrages étaient proposés aux visiteurs : romans, essais, bandes dessinées ou encore revues pour enfants, tous rédigés dans une approche libre-exaministe chère à la laïcité.



A l'étage, six tables rondes étaient réparties sur les deux journées. Le samedi, elles avaient pour thèmes l'euthanasie, la place de la laïcité dans la Cité et le darwinisme. Pour animer ces conférences-débats et ainsi alimenter la confrontation des divers points de vue, personnalités politiques et académiques avaient répondu présent. Le lendemain, c'est la franc-maçonnerie qui était au centre de l'attention. D'ordinaire discrets, plusieurs francs-maçons ont tenu à livrer à titre personnel leur expérience maçonnique. L'un d'eux a d'emblée déclaré: "Un type de questions restera sans réponse... celles qui ne seront pas posées!"



A l'issue de la première journée d'échanges, le public était convié à une soirée d'hommage à Jasna Samic, écrivaine militante laïque bosniaque. Dimanche, le spectacle de clôture "Le carré long" a mêlé poésie, coups de gueule, coups de cœur et musique à l'occasion des 300 ans de la franc-maçonnerie.

Au vu du succès rencontré, autant par la présence importante de visiteurs, leur intérêt pour la diversité que par la richesse des débats, souhaitons que cette initiative se renouvelle l'an prochain.

Sophie Bultot



Soirée "*Brassens, auprès de ses mots*" Poésie, chansons et convivialité

Septante personnes avaient répondu présent au rendez-vous musical de ce vendredi 6 octobre. Patricia Beudin est venue nous conter le parcours de Georges Brassens, accompagnée par Jean-Pierre Schotte à l'accordéon. Anecdotes, extraits de textes et de chansons ont illustré le portrait du célèbre chanteur français, ainsi que les moments clefs de sa vie.

Georges Brassens, c'est un héritage de plus de deux cents poèmes et chansons.

Plus de trente-cinq ans après son décès, il reste de toute évidence très présent dans les esprits.

Le public, qui était invité en seconde partie de soirée à pousser la voix, s'est amusé à reprendre certains titres cultes comme "*Le gorille*", "*La mauvaise réputation*" ou "*Les copains d'abord*".

Quelques fans inconditionnels n'ont même pas eu à ouvrir le livret de paroles qui leur avait été distribué!



Sophie Bultot

Vendredi 17 novembre à 20 heures 15ème soirée jazz : 15 musiciens et chanteurs Une jam-session exceptionnelle

Depuis plusieurs années, Michel MAINIL (responsable de la programmation du Centre Culturel de La Louvière) ravit notre public en nous proposant des soirées jazz, s'entourant de musiciens de qualité connus sur la scène du jazz belge mais aussi international.

Pour 2017, Michel et moi avons un rêve : réunir un nombre de musiciens égal au nombre de soirées jazz organisées.

**D'où l'équation : 15 ans = 15 musiciens
Ce rêve sera une réalité**

Comment? Sous forme d'une jam session où chaque musicien ou chanteur(e) nous fera apprécier son style, sa virtuosité ou son originalité.

Sur les quinze interprètes, treize ont déjà été présents dans nos soirées : nous les retrouverons avec plaisir.

Toutes oreilles ouvertes, nous découvrirons les deux autres : harmoniciste et contrebassiste.

Jugez plutôt!

Courte présentation des musiciens

Michel Mainil au sax ténor



Il n'est plus à présenter dans la région, ni sur la scène nationale ou internationale.

Les sons chaleureux et feutrés qu'il tire de son saxo révèlent le vrai, le pur jazzman.

Il a produit plusieurs albums dont un enregistrement public réalisé à l'occasion de notre soirée jazz de novembre 2010 avec la chanteuse Tany Golan : « These Foolish Things ».

Il vient de sortir "The Christmas Songbook" en compagnie de la chanteuse Lisa Rosillo.

Thomas Champagne au sax alto



Il a sillonné la Belgique avec son Trio pendant 12 ans (Gaume Jazz, Jazz à Liège, centres culturels, clubs, ...) et en France, en Allemagne et aux Pays-Bas. Il a participé au magnifique projet Al Manara, quinze musiciens belgo-palestiniens au service de la musique de Ramzi Aburedwan, arrangée par Eloi Baudimont (concerts dans la cathédrale de Tournai, en Tunisie, Palestine et à la fête de l'Huma à Paris) et actuellement à la tournée JAWLA PALESTINA 2017.

Richard Rousselet à la trompette

Autodidacte : il découvre le jazz à 15 ans ! De 1969 à 1994, il décroche plusieurs prix comme soliste : Prix Django REINHARDT, de la radio de Lausanne, festival de Montreux, ...

Il enseigne dans de nombreux séminaires et, de 1988 à 2005, il a été professeur au conservatoire Royal de Bruxelles.

Depuis 2005, il enseigne au Jazz Studio d'Anvers et il dirige le Big Band de Jazz "WEST MUSIC CLUB". On peut l'entendre dans une vingtaine d'albums.





Peter Maguire au trombone

Enfant, Peter joue du piano puis du ténor horn avant de se diriger vers le trombone pendant son service militaire.

Il a travaillé avec toute une gamme de groupes dans les clubs et les bars de Londres des années soixante puis du nord de l'Angleterre, abordant divers styles jazz.

Il a joué dans des clubs dans la plupart des grandes capitales européennes et dans de grands festivals.

Peter MAGUIRE est également le créateur du site " Jazz Clubs Worldwide - Musicians Worldwide ".



Richard Willame au banjo

Ce musicien bien connu de notre entité a créé en 1976 le "Bourbon street Jazz Band ", groupe célèbre dans notre région et qui ne se démode pas, grâce au dynamisme de Richard.

Cet orchestre joue exclusivement du jazz New-Orleans ' Revival ' avec des mélodies originales loin des ' saucisses ' habituelles.

Le Bourbon street Jazz Band a été le vainqueur du concours d'orchestres de jazz organisé par la Maison du Jazz en Hainaut.



Paolo Loveri à la guitare

Il a commencé sa carrière en Italie, où il a étudié la guitare avec Pietro Condorelli puis a poursuivi sa formation au Conservatoire de Bruxelles, avec Paolo Radoni. A la fin de ses études, il s'installe définitivement en Belgique.

Guitariste et compositeur de jazz avant tout autre chose, Paolo Loveri s'est également ouvert à d'autres musiques en participant aux « Improsessions » ou au groupe de Moustafa Largo. Il enseigne également dans différentes écoles et académies.

Olivier Poumay à l'harmonica



Il enseigne la musique et principalement l'harmonica pour lequel il est recommandé par Toots Thielemans en Belgique. Il est l'auteur de la méthode pour harmonica chromatique : "Apprendre la musique par l'harmonica chromatique".

On a pu l'entendre dans toute la Belgique, mais aussi aux Pays-Bas, Irlande, France, Suisse (festival de Jazz de Montreux), Portugal, Cuba, Russie ou Pologne.

Il enseigne l'harmonica à l'International Music Academy de Dinant.

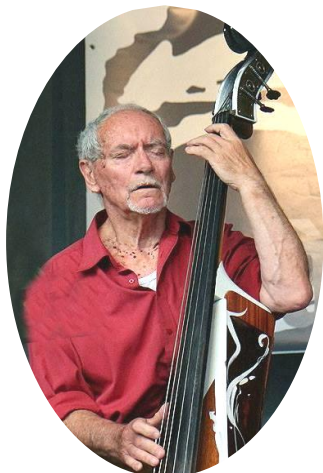
Alain Rochette au piano



Ce pianiste confirmé mais également compositeur, a réalisé les premières parties des spectacles de Toots Thielemans, Michel Petrucciani et Chet Baker ! Il donne des cours de Jazz en Académie depuis 1989.

Il joue très souvent dans divers festivals nationaux et internationaux; c'est un des habitués de nos soirées jazz.

José Bedeur à la contrebasse



Après des études de violoncelliste au conservatoire de Huy, il reçoit le prix Adolphe Sax en 1962.

Il étudie seul la contrebasse, créant ainsi son propre style.

Il parcourt ainsi l'Europe au côté d'artistes français et américains comme Coleman HAWKINS, Claude BOLLING, Don BYAS, etc. Il a parallèlement créé des événements multimédia divers à Bruxelles; citons l'exposition audiovisuelle du peintre français Yves KLEIN et le festival Eric Satie.

Ondine Quackelbeen à la contrebasse



Directrice du Jazz studio et Pop studio, Ondine a obtenu le diplôme de psychologue clinique à l'Université de Gand. En tant que co-fondatrice et présidente du EMMEN (European Modern Music Educational Network), elle a la base du diplôme de musique sur le niveau européen (European Performance Music Qualification, EPMQ). En outre, elle joue de la contrebasse dans différents groupes de musique.

Antoine Cirri aux drums



Un batteur complet : études de percussion classique à l'académie, nombreux stages de jazz et cours d'improvisation au conservatoire de Liège. Il a joué pour le théâtre, la danse et a accompagné notamment William SELLER. Actif sur la scène belge du jazz depuis plus de trente ans, il est aussi professeur de batterie et de rythme. Nombreuses prestations en France, Suisse Congo et au Nigeria en 2003 avec le trio Aja.

Patrick Wante aux drums



Il a une longue histoire d'accompagnement des artistes : Dexter Gordon, Willy Donni, Freddy Sunder... Il a à son actif de nombreuses tournées notamment au Japon, en Corée du Sud, Grèce, Finlande et dans de nombreux festivals. Avec Boogie Phil & Wise Guys, il joue régulièrement une semaine au Caveau de la Huchette à Paris.

Christian Verlent aux drums



Ce jeune batteur est, grâce à une solide formation - entre autre avec Bruno Castellucci - dans plusieurs académies et conservatoires, fortement sollicité pour divers concerts et enregistrements en studio.

De 2010 à 2012, il a obtenu le prix des Amis de l'Académie d'Evere - ensemble jazz.

Lisa Rosillo au chant



Ce petit mélange hollando-franco-espagnol étonne et ravit par sa voix sensuelle et envoûtante. Une collaboration avec le pianiste Eric Bribosia leur a permis d'enregistrer des reprises de standards de jazz et de soul et de présenter le duo à Groningen lors d'un vernissage en 2011.

Superbe voix dans le groupe Spanish Jazz Project avec le Michel Mainil Quartet qui en a produit un CD et, dernier CD, "The Christmas Songbook" avec Michel Mainil quartet.

Chris Simon



Crooner et chanteur de jazz, c'est vers le funk et la soul que sa route s'est ensuite orientée pour « atterrir » enfin, via la fabuleuse musique brésilienne qu'il pratique toujours en solo, vers le jazz qu'il n'a plus quitté depuis sa 28ème année.

Les grands crooners américains, Sinatra en tête, sont ses maîtres à chanter.

Il a été, après l'édition de son disque, l'invité vedette du temple du jazz parisien « Le Caveau de la Huchette » durant une semaine.

Entrée et réservation : 10 €.

La réservation n'est effective qu'après paiement au secrétariat de notre maison ou par versement au compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895 de la Maison de la Laïcité ASBL Morlanwelz en indiquant « soirée jazz 2017 Nom + nombre de personnes ».
Les places sont attribuées dans l'ordre des réservations effectives.

Une jam session ?



Une jam session (littéralement « séance d'improvisation » en anglais) ou un « bœuf », en France, est une séance musicale improvisée, basée sur des standards lorsqu'il s'agit de jazz et à laquelle peuvent se joindre différents musiciens. On dit alors que l'on fait une « jam » (un « jam » au Québec).

Les jam sessions du Minton's, boîte de nuit de New York où se réunissaient des musiciens comme Dizzie Gillespie, Charlie Parker, Thelonius Monk, sont entrées dans l'histoire du jazz.

Qui n'a pas vu le dessin animé de Wald Disney "Les aristochats" et cette séquence de jam session de la plus haute tenue : avec Paris pour décor, qui donne, à un Maurice Chevalier et au jazz, la vedette et l'humour.



Maison de la laïcité
Morlanwelz

**LE CINÉMA DES
RÉSISTANCES**

Place Albert 1er 16A - Morlanwelz

Ciné-débat
2017
2^{ème} semestre



**Être noir
dans un monde
de blancs**

DEAR WHITE PEOPLE

Une comédie de Justin Simien

JEUDI

09

novembre

20h

P.A.F : 4 €

Une boisson offerte après le débat

Article 27

info : 0497/ 46.34.93

Voiturage gratuit pour
les habitants de Morlanwelz :
064/ 44.23.26 (2 jrs avant la soirée)

La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse
Exempt de timbre - manifestation culturelle

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1er, 16a
7140 Morlanwelz



Prix spécial du jury des films américains au Festival de Sundance 2014

CINÉ-DÉBAT *le cinéma des résistances*

Jeudi 9 novembre à 20 heures

DEAR WHITE PEOPLE un film de Justin Simien (USA 2014)

Dear White People est en l'occurrence une émission radiophonique menée par la fougueuse Samantha White, étudiante afro-américaine dans une université, qui adore prendre à partie ses condisciples, blancs de préférence, avec des apostrophes du genre : « Le nombre d'amis noirs qu'il vous faut pour ne pas paraître raciste vient de passer à deux – et désolé, mais votre dealer de weed (le chanvre en anglais) ne compte pas ».

Grain de sable dans une Amérique lustrée et prétendue post-raciste depuis l'avènement d'Obama, Sam ne se contente pas de relever les hypocrisies des uns ou les compromissions des autres ; elle se présente aux élections de son dortoir avec un programme radical : rendre celui-ci exclusivement accessible aux étudiants afro-américains et leur redonner ainsi leur fierté perdue. Le passage de la parole aux actes va provoquer quelques remous sur le campus huppé.

Ce film livre un instantané complexe d'une Amérique où la diversité existe mais où la question raciale reste en suspens.

Drôle, savoureux et piquant, *Dear White People* est un film éclairé et juste sur une crise identitaire. Son réalisateur dresse un portrait saisissant, sans parti pris mais avec beaucoup d'humour d'une génération en quête de repères et d'acceptation de soi et nous emmène sur un chemin sinueux à la frontière entre le communautarisme et le racisme.

P.A.F. : 4 € - Article 27

une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz

Inscription deux jours avant la projection au 64/44.23.26.



Une société plus juste Un des objectifs de la laïcité Mais avec quelle justice ?

La justice ? Autant dans son fonctionnement que dans ses décisions, nous en sommes satisfaits si elle nous donne raison; déçus ou aigris si ce que nous estimons être notre bonne foi et/ou nos droits ne sont pas reconnus.

Comportement humain certes, mais ne faisant pas toujours preuve d'objectivité ou de remise en cause de soi. Rendre la justice concerne l'application des lois et non le sentiment que provoque une situation particulière.

Il est bien inconfortable d'appréhender dans toute sa complexité, ce qui différencie le pouvoir judiciaire de l'autorité judiciaire¹, avec objectivité et non subjectivité, avec impartialité et non partialité, avec conscience ou expérience heureuse ou malheureuse ; introspection difficile car, de près ou de loin, nous avons probablement eu, un jour, un rapport direct ou indirect avec la justice.

Le mot **pouvoir** nous effraie : il éveille en nous le **pouvoir de...** qu'on appellerait mieux puissance et qui a parfois des relents de bruit de bottes, et le **pouvoir sur...** qui nous fait craindre la soumission et l'obéissance.

Le mot **autorité** ne nous rassure guère : il donne aux hommes le droit de commander, donc leur demande l'art de se faire obéir.

Et pourtant, une société, en se dotant de lois, a besoin de l'un et de l'autre pour pouvoir vivre ensemble.

C'est donc l'abus de pouvoir autant que l'abus d'autorité qui nous inquiètent et les évolutions actuelles que vit le monde ne sont pas là pour nous rassurer.

La nomination des juges par le Roi, même si son pouvoir n'est que symbolique, nous rapproche plus de l'ancien régime que de la séparation des pouvoirs organisés par la Constitution belge.

Nous n'approuvons pas le droit divin.

Le droit divin est un principe suivant lequel tout pouvoir est supposé venir de Dieu; le dépositaire de la puissance devient dès lors sacré, et n'a de compte à rendre de sa conduite qu'à Dieu même.

La foi au droit divin de l'autorité n'a pas été seulement propre aux sociétés où domine le christianisme : dans les sociétés antiques, toute transmission du

pouvoir était consacrée par l'intervention de la religion, et l'on pensait que rien ne pouvait s'accomplir sans la volonté des dieux.

Les rois disaient tenir leurs droits de Dieu, ce qui donnait leur légitimité aux partisans de la monarchie absolue.

Dans l'Islam, selon Mawduli², "... le peuple doit obéir aux lois que Dieu a transmises par l'intermédiaire de son prophète; le gouvernement et le peuple doivent exécuter la volonté de Dieu". Autrement dit, la subordination de toute législation à la Charia est le seul moyen imaginable pour instaurer le règne de Dieu.

Ces diverses conceptions sont des théories politiques opposées à celle de la souveraineté du peuple. Leurs conséquences rigoureuses sont l'obéissance passive, la condamnation de toute espèce de révolte contre l'autorité, l'impossibilité de restreindre le pouvoir souverain sans le détruire : l'humain, politiquement parlant, n'a pas de droit, il n'a que des devoirs.

Quelle société ?

Notre conception d'une société que nous voulons démocratique passe donc par une justice garantissant la liberté de jugement s'appuyant sur la Déclaration des Droits de l'Homme.

Cela n'est possible que par le maintien de la totale séparation des trois pouvoirs, à savoir le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Chaque pouvoir contrôle et limite les autres pouvoirs. Ce principe de la séparation des pouvoirs n'est pas repris de manière explicite dans la Constitution Belge et n'est pas absolu.

C'est là que nos inquiétudes pourraient se situer au vu des dérives démocratiques existantes ou naissantes dans certains pays proches où le pouvoir judiciaire est mis en cause, voire muselé.

En Turquie, le pouvoir exécutif a pris le contrôle du Conseil supérieur de la justice.

En Hongrie, depuis 2010, le gouvernement mène une politique autoritaire et multiplie les violations des droits de l'Homme, le judiciaire muselé et les médias sont sous contrôle.

Depuis près d'un an, la Pologne a rejoint la Hongrie au banc des pays empruntant cette voie autoritaire.



La justice n'est pas menacée en Belgique, mais le plan "justice" du ministre Koen Geens provoque néanmoins un malaise.

Un article d'Espace de Liberté³ signé du Président du CAL souligne que *"Le refus de M.Franken d'exécuter un arrêt de la Cour d'Appel de Bruxelles qui obligeait le gouvernement à respecter une décision du Conseil du contentieux des étrangers est extrêmement troublant"*

Même si cette profession n'est pas à l'abri de dérive, d'influence politique, mais aussi économique ou éthique, la place du pouvoir judiciaire, sa spécificité et son efficacité ne peuvent être affectés, notamment par la diminution des moyens autant humains que matériels.

Il ne s'agit pas de défendre une profession aussi honorable soit-elle, mais de permettre à la magistrature de répondre aux attentes de tout citoyen épris de justice et d'équité.

La justice restera toujours difficile à rendre, car elle est la justice de l'homme par l'homme, et même si ses droits sont considérés par une certaine déclaration comme égalitaire à la naissance, n'oublions pas pour autant, les conclusions de Georges Orwell qui, dans son livre "La ferme des animaux", déclarait :

Tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux de d'autres.

Il nous serait très facile de la paraphraser.

Yvan Nicaise

¹ Quand on parle du pouvoir judiciaire, on fait référence à la totalité des institutions dépendant du ministère de la Justice.

Quand on parle de l'autorité judiciaire, on fait référence à une fonction en particulier et qui dépend du ministère de la Justice.

² "L'Islam et les droits de l'Homme" de Vida Amir Mokri (Editions Diké-Québec 2004)

³ Espace de Liberté n°455 CAL - janvier 2017

Parrainage laïque



Le 26 août, nous avons eu le plaisir d'organiser, en collaboration avec les parents, le parrainage d'Ambre Romain. Née le 1er mars 2016, Ambre est la fille de Christopher Romain et de Isaline Vandervecken. La marraine est Amandine Heuchon et le parrain Amaury Heuchon. Nos vœux de bonheur accompagnent Ambre tout le long de sa vie.

Vendredi 24 novembre à 19h30
Conférence-débats
Les combats socialistes dans l'imagerie populaire
(1888 -1941)
par Eric Van Den Abeele
Maître de conférences à l'Université de Mons-Hainaut

Il y a des moments où un retour dans notre histoire afin de se rappeler ou de comprendre l'évolution de notre société, résultat de combats menés durement par le mouvement ouvrier durant près d'un siècle, est plus que nécessaire.

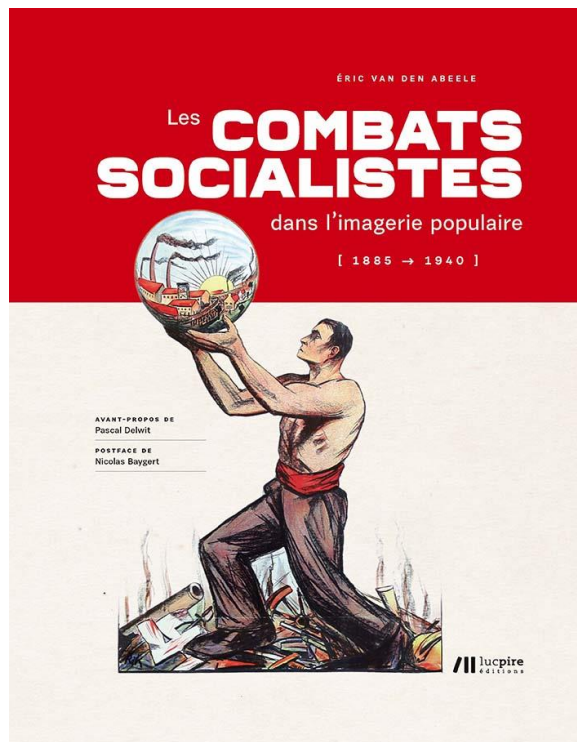
Notre conférencier, en se basant sur une riche iconographie - affiches, cartes postales, tracts, presse, photos, documents originaux, etc.-, nous plongera dans les grandes idées qui ont agité la gauche entre 1885 et 1940.

Mais au-delà des idées et des combats, cette période fut d'une extraordinaire richesse sur le plan de l'imagerie populaire.

Eric Van den Abeele a réalisé un travail remarquable en mettant en parallèle des documents d'autres organisations que socialiste : partis catholique et libéral, patronat, clergé et magistrature.

Nos affiches, tracts ou slogans actuels ne sauraient rivaliser avec les attaques virulentes, la surenchère dans l'imagerie et les slogans d'avant 1940 qui ne faisaient pas dans la dentelle. La tolérance n'était pas de mise et était à la hauteur des enjeux.

Néanmoins, la force qui se dégage de cette imagerie est à la mesure des revendications qui nous ont conduits à ce que beaucoup de personnes semblent considérer comme normales dans la société actuelle : le suffrage universel, l'émancipation des travailleurs, la lutte pour les droits sociaux, l'égalité homme - femme, y compris l'antimilitarisme, lutte qui malheureusement ne soulève plus les foules.



En s'appuyant sur une superbe projection, nous vous invitons à vivre ces événements d'un passé pourtant proche mais dont les évolutions sociales, politiques et économiques actuelles risquent de détricoter le résultat de ces combats émancipateurs.

Nous vous attendons nombreux; venez avec vos enfants afin que, comme vous, ils mesurent le chemin parcouru et celui qu'ils devront poursuivre s'ils le veulent.

Yvan Nicaise

Mieux connaître le conférencier



Eric Van den Abeele est Conseiller général au SPF Economie, détaché à la Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union européenne et Maître de conférence à l'Université de Moins-Hainaut et chargé d'enseignement à l'IHECS.

Il fut Chef de cabinet-Adjoint de M. Charles Picqué, Ministre fédéral de l'Economie (2001-2003)

L'imagerie populaire est un champ d'investigation trop peu analysé sur le plan politique et sociologique alors qu'elle est l'expression immédiate, instantanée de situations qui ont

marqué l'histoire.

Il est l'auteur de trois livres sur l'imagerie populaire et la caricature :

Léopold II, caricatures d'un roi (2014)

Les combats socialistes dans l'imagerie populaire (1855-1940) (2016)

Les mystères de la franc-maçonnerie (1850-1942) (2017)

Cotisation 2017

La cotisation annuelle reste fixée à **12 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Il n'est pas trop tard pour la renouveler par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2017

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

Du 22 novembre au 5 décembre
Exposition : La com'politique
"100 ans d'affiches électorales - Les affiches ont la parole"



En 19 panneaux, cette expo, réalisée par "Présence et Action culturelle - Liège", présente une quarantaine de reproductions d'affiches des différents partis ayant émaillé la vie politique belge. A travers les affiches électorales, l'exposition permet de traiter de la politique, de l'histoire de la Belgique et de l'évolution de la communication et des médias. Quatre panneaux sont aussi consacrés aux présidentielles françaises et

américaines, ainsi qu'aux élections européennes.

Pour réaliser cette exposition, le PAC de Liège a intégré des affiches provenant de différents centres d'archives : les Archives de la ville de Bruxelles, les Archives du FDF, le Centre de documentation du Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Etrangères ou d'origine étrangères de Liège (CRIPEL), la Fondation Jean Jaurès, l'Institut Emile Vandervelde (IEV), l'Institut Liégeois d'Histoire Sociale (ILHS), le Centre de Documentation et de Recherche de la KUL (KADOC) et le Mundaneum, des affiches provenant de la collection de Jean-Luc Degée (Collection JLD), des photos de Monique Huens et de François Heinderyckx.

PAC - Liège

Exposition ouverte du lundi de 9 à 17 h, le vendredi de 8 à 12h et le week-end du 3 et 4 décembre sur rendez-vous. Contact : 064/44 23 26

Entrée libre

Un bulletin de vote est plus fort qu'une balle de fusil.
Abraham Lincoln, extrait d'un discours.

Jeudis 9 et 23 novembre : atelier d'art floral

Comme de coutume, deux groupes, sont organisés, de 10 à 12 heures et de 13 à 15 heures. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Dates des prochaines séances : 7 et 21 décembre.

Marie-Christine Cuchet

Lundis 20 et 27 novembre : atelier d'aquarelle

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 6 € par séance, papier et café compris et la petite friandise inattendue. Il est toujours possible de s'y inscrire ou d'assister à un des ateliers.

Dates des prochaines séances : 4 et 18 décembre.

Anne-Marie André

Nos activités de Décembre



Mercredi 6 décembre à 19h00

Soirée "Amnesty International" avec la chorale "l'Emilienne"

Un récital de circonstances ponctué de quelques interventions d'un(e) délégué(e) d'Amnesty sera une manière de saluer et de rendre hommage à la plus grande organisation de bénévoles au monde travaillant en faveur des droits humains.

Jeudi 7 décembre à 20h00

Cinéma des Résistances

"La fille de Brest" d'Emmanuelle Bercot

Nous passerons par plusieurs émotions fortes : révoltées par l'injustice, émus par les valeurs humaines, tendus par le suspense.

Dimanche 17 décembre à 12h30

Repas d'entre les FêteS, afin de clôturer une année d'activités et de convivialité.

Samedi 25 novembre à 12h15
Notre maison reçoit la Maison de la Laïcité de Colfontaine
Visite guidée du musée de Mariemont et Repas amical

22 maisons de la Laïcité développent leurs activités dans la province du Hainaut. Sur les 67 maisons existantes en Wallonie et à Bruxelles, c'est dans notre province que nos maisons sont les plus présentes.

Rassemblées en fédération hennuyère, elles souhaitent échanger leurs réflexions tout en faisant connaître leur patrimoine.

C'est pourquoi nous accueillerons en nos murs une importante délégation de membres de la Maison de la Laïcité de Colfontaine après une visite du musée de Mariemont.

A cette occasion, nous vous proposons :

- de vous joindre à eux pour participer à la **visite** guidée organisée au musée à 10 heures (5 € : contacter notre bureau au 064/442326 rapidement) et/ou
- de participer au **repas** commun convivial à 12h15

Menu

Apéritif offert

Tarte al djote

Carbonnades à la *La Hic*

Tarte Epi d'Or

Café

20 €

Il est indispensable de **réserver le repas au plus tard**

le mardi 22 novembre au 064/442326.

Le **paiement anticipatif** auprès de Sophie ou sur le compte
n° BE76 0682 1971 1895 fait office de réservation.



Lundi 13 novembre à 14h15
« Les Lundis du Préau » présente
"Colette Carion : parcours d'une vie empreinte de folklore"
par Jean-Pierre Soumois

ATTENTION : NOUS AVONS AVANCE D'UNE SEMAINE CETTE ACTIVITE EN FONCTION DU REPAS DU 25 NOVEMBRE EN COMPAGNIE DE LA MAISON DE LA LAÏCITE DE COLFONTAINE.

Colette Carion, malheureusement décédée, a animé plusieurs de nos "Les Lundis du Préau". Elle nous a fait découvrir l'Ommegang, le Meiboom, mais bien des facettes de ses nombreuses réalisations ne nous sont pas connues.

Jean-Pierre Soumois, son époux, nous propose un voyage dans l'univers folklorique de Colette parsemé d'illustrations et de vidéos.

Participation : 4 € comprenant le goûter et le café.

La conférence de ce 13 novembre sera précédée, à partir de **12h30**, d'un repas pour ceux qui le souhaitent.

MENU

Roti de Porc

Chou rouge

Pommes de terre rissolées

Dessert - café

15 €

Il est indispensable de **réserver le repas au plus tard le mercredi 8 novembre** au 064/442326.

Le **paiement anticipatif** auprès de Sophie ou sur le compte n° BE76 0682 1971 1895 fait office de réservation.

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)